

FORMATION DES DÉLÉGUÉS D'ÉLÈVES AU LYCÉE

FORMATION DES ELUS CA OU CVL

"La formation des délégués des élèves a pour objet de les aider à assumer pleinement leur rôle au sein des différentes instances de l'établissement dans lesquelles ils sont représentés (...) et à devenir ainsi des acteurs à part entière de la communauté éducative. Elle doit contribuer à transformer la nature des relations à l'intérieur de cette communauté en facilitant l'expression des élèves et leur participation à la vie de l'établissement." (Circulaire du 05 avril 1991 "Formation des délégués").

PUBLIC VISÉ	<u>Action à destination des élèves délégués de classe</u>
OBJECTIFS	<p>Les objectifs généraux de l'intervention de l'Aroéven visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'aptitude des participants à la prise de parole en groupe, la transmission pertinente d'information, la consultation des mandants, • Permettre aux participants d'exercer leur fonction et d'assumer leurs rôles dans les lieux ou instances qu'ils ont choisi d'investir, • S'approprier des techniques de réunion pour les réinvestir : heure de vie de classe, instances de participation.
<p>LA FORMATION EST DEFINIE EN LIEN AVEC L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'ETABLISSEMENT, EN FONCTION DES BESOINS, DE L'EXPERIENCE DES DELEGUES ET DE LA PRIORITE DE FORMATION.</p>	<p>Formations aux rôles et à la fonction de délégué</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les rôles du délégué : connaissance des instances de représentation des élèves ; les délégués et les conseils de classe • Consulter et représenter les élèves : expérimentation d'une méthode de consultation et exercices de comptes rendus • Connaissance de l'établissement : enquête dans l'établissement, synthèse et retransmission • Traiter et communiquer de l'information : expérimentation de situations de communication <p>Formation des délégués ou des élus à l'expression</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les conflits : Qu'est-ce qu'un conflit ? Pourquoi y a-t-il des conflits ? Quelles attitudes face aux conflits ? (à partir de 12 participants). Durée : 2h. • Écouter et prendre la parole pour agir : prise de parole dans un groupe par des jeux de mise en situation (par groupe de 12 participants maxi). Durée : 3h. • Théâtre forum : Exercices de mise en confiance puis grand jeu collectif de situation (24 participants mini). Thème du jeu à définir avec l'établissement. Durée : 3 heures. <p>Formations des élus CA ou CVL, quelques propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les instances lycéennes (tous niveaux),) La connaissance de l'établissement (tous niveaux), La communication (tous niveaux), La méthodologie de projet (tous niveaux). Travailler ensemble CVL/MDL en connaissant ses objectifs

*Toutes nos prestations supposent l'adhésion à notre association pour l'année scolaire en cours (45€).

Modalités d'intervention : Le ou les formateurs se présentent sur place en avance afin de réaliser les photocopies nécessaires - L'établissement met à disposition une salle équipée d'un tableau et d'un vidéoprojecteur avec son ordinateur.
- Les frais de déplacement seront calculés en fonction de votre zone d'appartenance.

Contacts : Carole GRISELAIN 06.87.72.42.76 /09.82.36.52.92 c.griselain@aroeven.fr